

Relations Investisseurs : Kathleen Clark Bracco
+33 (0)1 40 67 29 61 – kbraccoclark@sopragroup.com

Relations Presse : Virginie Legoupil
+33 (0)1 40 67 29 41 – vlegoupil@sopragroup.com

Informations financières suite à l'assemblée générale de Sopra Group

Paris, le 22 juin 2010 – L'Assemblée générale de Sopra Group, réunie ce jour, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées. Lors de cette assemblée, Pierre Pasquier, Président-Directeur Général, a confirmé la poursuite du projet de séparation de Sopra Group et de sa filiale Axway en vue de la cotation d'une nouvelle société Axway.

Approbation des résolutions lors de l'Assemblée générale

L'ensemble des résolutions proposées ont été approuvées par l'Assemblée générale de Sopra Group, notamment celles relatives à la suppression des droits de vote double et au report de 24 mois de la limite d'âge associée à la fonction de Directeur Général.

Le décompte exact des votes sera publié sur le site web du groupe.

Poursuite du projet de séparation des deux sociétés

Sopra Group confirme la poursuite du projet de séparation des activités de sa filiale Axway en vue de la cotation d'une nouvelle société Axway (cf. les communiqués du 22 octobre, du 9 décembre 2009 et du 15 février 2010).

Ce projet a d'ores et déjà reçu l'avis des Instances Représentatives du Personnel et sera, sous réserve de l'absence de conditions défavorables, soumis au vote des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue au quatrième trimestre de cette année. Les titres de Sopra Group et ceux de la nouvelle société seraient cotés sur NYSE Euronext Paris.

Le prospectus, décrivant les modalités de l'opération et fournissant tous les éléments nécessaires aux actionnaires sur la nouvelle société cotée (Axway), sera publié au mois de septembre après l'obtention du visa de l'AMF. Un communiqué de presse détaillant les éléments utiles aux actionnaires du nouveau Sopra Group sera diffusé simultanément.

L'opération se ferait dans le cadre d'agréments fiscaux en contrepartie desquels les actionnaires de référence devront souscrire des engagements de conservation des titres de Sopra Group et de la nouvelle société Axway pendant une durée de 3 ans.

A propos de Sopra Group

Acteur majeur du conseil et des services informatiques en Europe, Sopra Group a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 1 094 millions d'euros et dispose d'un potentiel humain et intellectuel de plus de 12 000 personnes. Grâce à une culture historique de l'excellence et à une forte expertise sectorielle, fonctionnelle et technologique, le Groupe offre à ses clients une démarche globale adossée à un dispositif industriel éprouvé. L'ambition de Sopra Group est de permettre à ses clients de se concentrer sur les projets de transformation liés à leur compétitivité et à leur croissance. Son périmètre de compétences s'étend depuis la réflexion stratégique en amont, jusqu'à la conduite de grands projets d'intégration de systèmes et à l'outsourcing applicatif. Le Groupe poursuit, par ailleurs, le déploiement mondial de son activité d'intégration d'applications et de gestion des processus métiers à travers sa filiale Axway, leader mondial des « Business Interaction Networks » avec une gamme complète de solutions et de services. Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur www.sopragroup.com.